

## CHARGE(E) DE MISSION PLANIFICATION



A une heure de Paris et dans le Val de Loire, Orléans Métropole et la ville d'Orléans disposent d'incomparables atouts en matière de cadre de vie.

Orléans Métropole, et ses 22 communes qui la composent, œuvrent chaque jour pour le bien-être de ses 280 000 habitants au travers de missions diverses comme la mobilité, la gestion des déchets, la prévention des risques, l'aménagement du territoire.

Avec ses 130 000 habitants, la ville d'Orléans est capitale régionale du Centre Val de Loire, dotée de labels culturels nationaux, le cœur d'Orléans bat au rythme d'évènements tout au long de l'année.

Orléans Métropole et la ville d'Orléans pilotent de nombreuses actions en faveur du développement durable, de l'emploi et du numérique et sont engagés dans la préservation de leur environnement sur un territoire économique, dynamique et connecté.

### DESCRIPTION DE L'OFFRE

Le chargé de mission planification urbaine assure la responsabilité du pilotage des procédures de planification pour son secteur d'affectation. Dans ce cadre, il conduit les procédures propres à son secteur et contribue à la conduite des procédures qui concernent l'ensemble du territoire métropolitain, sous la direction du Responsable du Pôle. Il accompagne également les projets du territoire qui peuvent nécessiter une procédure d'évolution de la réglementation en lien avec les communes, les services instructeurs et les directions opérationnelles de la Métropole. Il contribue aux réflexions prospectives et liées à l'évolution des autres documents de planification.

### ACTIVITES

Assurer l'élaboration et la mise en œuvre des documents d'urbanisme de la Métropole (SCOT, PLUM et autres schémas et documents de planification), comprenant l'animation, la préparation, la production et le suivi des travaux liés aux évolutions de ces documents : élaboration de cahiers des charges, pilotage des études des prestataires et bureaux d'études, organisation et suivi de la concertation, évaluation des documents réalisés à mi-parcours, animation liée à la mise en œuvre des documents auprès des partenaires et communes.	60 %
Garantir la mise en œuvre des étapes administratives : enquêtes publiques, formalités de publicité, assemblées, suivi du contentieux.	
Représenter la collectivité afin de s'assurer de la cohérence des documents de planification avec les études et schémas d'autres politiques sectorielles. Animer le volet personne publique associée (PPA) des SCOT périphériques et autres schémas d'ordre supérieur : participation à l'élaboration, analyse du rapport de compatibilité, formulation d'avis.	15 %

Lorsqu'ils peuvent requérir une évolution des documents d'urbanisme, accompagner les projets sur le plan réglementaire voire pré-opérationnel dès leur démarrage.	
Piloter des études de potentialité et de perspectives urbaines en vue de contribuer à la mise en œuvre du projet de territoire. Contribuer et participer à la production d'études de TOPOS (Agence d'Urbanisme), assurer le lien avec les besoins de la collectivité, diffuser l'information et la production des études.	20 %
Assurer une veille juridique et technique régulière sur l'évolution des règles et outils régissant le droit des sols, le droit de l'environnement et la production urbaine. Favoriser le partage de ces connaissances au sein du service, avec les collègues instructeurs du droit des sols. Formaliser un retour d'expérience de l'application des documents d'urbanisme par les services instructeurs et proposer des améliorations tenant compte de ces remarques.	5 %

### **COMPETENCES REQUISES**

Connaissance de l'environnement institutionnel des communes et de l'intercommunalité  
Maîtrise de l'environnement juridique et technique de la planification urbaine et de ses outils  
Approche des métiers fonciers, juridiques ou réglementaires requise  
Approche des outils techniques de planification (SIG, base de données, etc.)

### **SAVOIR FAIRE**

Impulser les projets et réflexions du territoire et animer leur mise en œuvre  
Problématiser l'évolution du territoire et définir les instances décisionnelles qui les arbitrent  
Travailler en équipe et en transversalité  
Assurer une veille de l'évolution des outils et réflexions urbaines mobilisables pour le territoire

### **SAVOIR ETRE**

Moteur (impulser / communiquer / rechercher l'excellence)  
Diplomate (négocier / coordonner / représenter)  
Rigoureux (organiser / cadrer)  
Inventif (anticiper / créer de nouveaux outils)

### **CONDITIONS PARTICULIERES**

Travail en soirée requis (réunions publiques notamment)  
Déplacements fréquents sur le territoire  
Expérience significative attendue

### **POSTULER :**

<https://orleans-metropole.jobs.net/fr-FR/search>

Nom du manager :  
PASSARIEU Jane – 02 38 78 49 60